



SUIVI DE LA QUALITÉ DU TRI

Commune de Lachapelle-sous-Gerberoy

Depuis janvier 2019, les **ambassadeurs de prévention des déchets** de la CCPV réalisent des campagnes de suivi de la qualité du tri sur les 88 communes de la Picardie Verte. L'objectif de ces suivis est de **vérifier la conformité des bacs présentés à la collecte** et de **sensibiliser les habitants aux gestes de tri** en apportant une information ciblée et personnalisée à chaque foyer.



RÉSULTATS DU PREMIER PASSAGE (AVRIL 2019)

91% des foyers de la commune ayant fait l'objet d'un suivi pratiquent le tri des déchets

Nombre de bacs vérifiés : 32

- ✓ Bacs conformes : 47%
- ✓ Bacs comportant des erreurs : 44%
- ✓ Bacs en mélange (pas de tri) : 9%

COMPARATIF PICARDIE VERTE
En 2019, en moyenne 73% des foyers de la Picardie Verte pratiquent le tri des déchets



RÉSULTATS DU DEUXIÈME PASSAGE (MAI 2020)

98% des foyers de la commune ayant fait l'objet d'un suivi pratiquent le tri des déchets

Nombre de bacs vérifiés : 42

- ✓ Bacs conformes : 69%
 - avec extension des consignes de tri : 52%
 - sans extension des consignes de tri : 17%
- ✓ Bacs comportant des erreurs : 29%
- ✓ Bacs en mélange (pas de tri) : 2%

COMPARATIF PICARDIE VERTE
En 2020, en moyenne 81% des foyers de la Picardie Verte pratiquent le tri des déchets



Les **CONSIGNES DE TRI** en PICARDIE VERTE



Dans le
bac de tri

Tous les emballages en plastique,
en métal et les briques alimentaires

Dans la
colonne
à verre

Les bouteilles et pots en verre
(sans bouchons ni couvercles)

Dans la
borne
à papier

Tous les papiers et
petits cartons d'emballage